

Direction de l'Urbanisme  
Sous-Direction du Permis de Construire et du Paysage de la Rue

17 Boulevard Morland  
75181 PARIS CEDEX 04

Dossier suivi par : François BRUGEAUD  
☎ : 01.42.76.33.87  
Fax : 01.42.76.22.95

Monsieur le Maire du 1er arrondissement  
4 Place du Louvre  
75042 PARIS CEDEX 01

Paris le : 05/05/2009

PD 075 101 09 V 0002

Adresse du projet : rue Pierre Lescot  
75001 PARIS

Demandeur : Monsieur Philippe CHOTARD  
Mairie de Paris  
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville  
75004 PARIS

Travaux projetés : Démolition des constructions en émergence dans le jardin des Halles et des refends structurels posés au niveau de la dalle haute du Forum des Halles.

Monsieur, Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint pour avis, le dossier déposé le 23/04/2009, référencé ci-dessus.

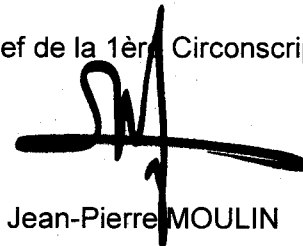
Le respect de la réglementation en vigueur me conduit à attirer votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse dans un délai de **30 jours** à dater de la réception de la présente, votre avis sur ladite demande sera réputé favorable.

Néanmoins, si celui-ci me parvient au-delà de ce délai mais avant la fin du délai d'instruction du dossier, j'en tiendrai le plus grand compte possible. En revanche, aucune suite ne pourra être donnée à votre avis si celui-ci me parvient après décision intervenue sur le dossier.

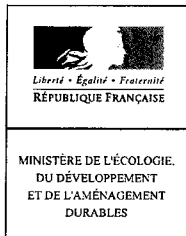
Je vous remercie de bien vouloir me retourner, avec votre avis, l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

P/ Le Chef de la 1ère Circonscription



Jean-Pierre MOULIN



# Demande de Permis de démolir

S/D DU PERMIS DE CONSTRUIRE  
ET DU PAYSAGE DE LA RUF  
POLE ACCUEIL ET SERVICE AUX USAGERS

cerfa

N° 13405\*01

23 AVR. 2009

ARRIVEE JODL

- \* Informations nécessaires à l'instruction du permis
- ◆ Informations nécessaires en application de l'article R. 431-34 du code de l'urbanisme

Vous démolissez totalement ou partiellement un bâtiment protégé ou situé dans un secteur où a été institué le permis de démolir.

Pour savoir précisément si votre projet de démolition est soumis à permis vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie de la commune où est située la construction.

**P D**

Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le

Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :  à l'Architecte des Bâtiments de France  
 au Directeur du Parc National

## 1 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs qui seront cotitulaires de l'autorisation.

Vous êtes un particulier Madame  Monsieur

Nom : Prénom :

Vous êtes une personne morale

Dénomination : MAIRIE DE PARIS Raison sociale :

N° SIRET : Catégorie juridique :

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : CHOTARD Prénom : Philippe

## 2 - Coordonnées du demandeur

\* Adresse : Numéro : Voie : HOTEL DE VILLE - PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Lieu-dit : Localité : PARIS

Code postal : 75004 BP : Cedex :

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame  Monsieur  Personne morale

Nom : FRANJOU Prénom : Bernard

OU raison sociale : MISSION LES HALLES

Adresse : Numéro : 40 Voie : RUE SAINT DENIS

Lieu-dit : Localité : PARIS

Code postal : 75001 BP : Cedex :

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Téléphone : 144884380 indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : bernard.franjou @ paris.fr

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

**\*3 - Localisation du (ou des) terrain(s)<sup>1</sup>****Adresse du (ou des) terrain(s)**

Numéro :                      Voie :

Lieu-dit : LES HALLES

Localité : PARIS

Code postal : 75001 BP :      Cedex :     

**Références cadastrales : section et numéro<sup>1</sup>** (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : **parcelles 1.BE.1 et 1.AO.1**

Superficie du (ou des) terrain(s) (en m<sup>2</sup>) : **99277,00****\*4 - Travaux de démolition**

Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits :

1986

- Démolition totale  
 Démolition partielle

En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :

Les travaux de démolition portent sur les constructions en émergence dans le jardin et les 'élévissements', refends structurels qui donnent forme au jardin et qui sont posés sur la dalle haute du Forum des Halles. La dalle du plancher haut du Nouveau Forum des Halles n'est pas démolie mais conservée en l'état.

◆ Nombre total de logements démolis :

**\*5 - Engagement du (ou des) demandeurs**J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.<sup>3</sup>

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

À : PARIS

Le : 22 AVRIL 2009



Pour le Maire de Paris  
 et par délégation  
 Le Secrétaire Général Délégué

  
 Signature du (des) demandeur(s)

**Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu de démolition.**

**Vous devrez produire :**

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

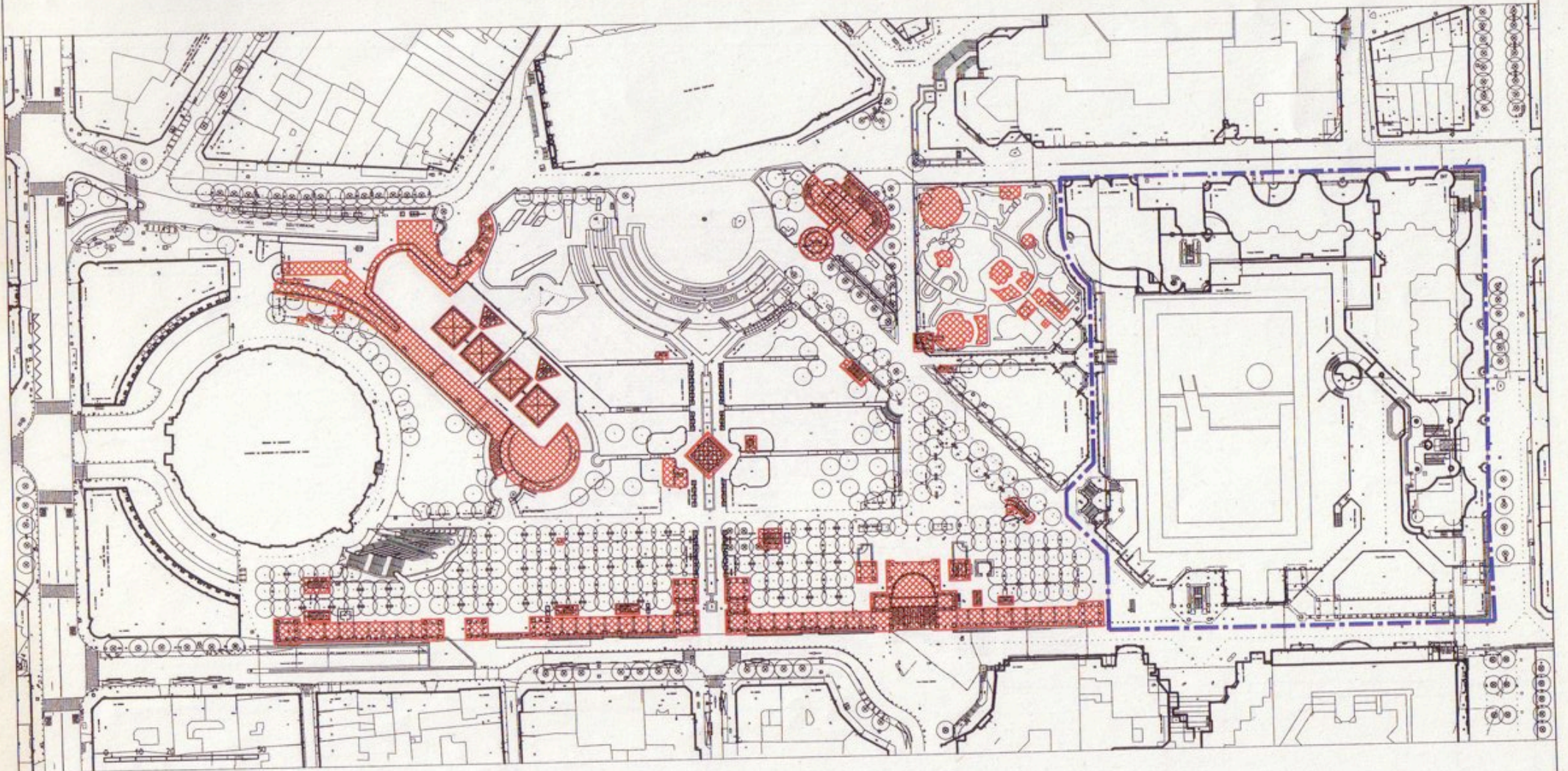
<sup>1</sup> Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet


<sup>2</sup> En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie


<sup>3</sup> Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.





 émergences à démolir

 emprise des démolitions du permis de démolir PD 075 001 08 V 0006

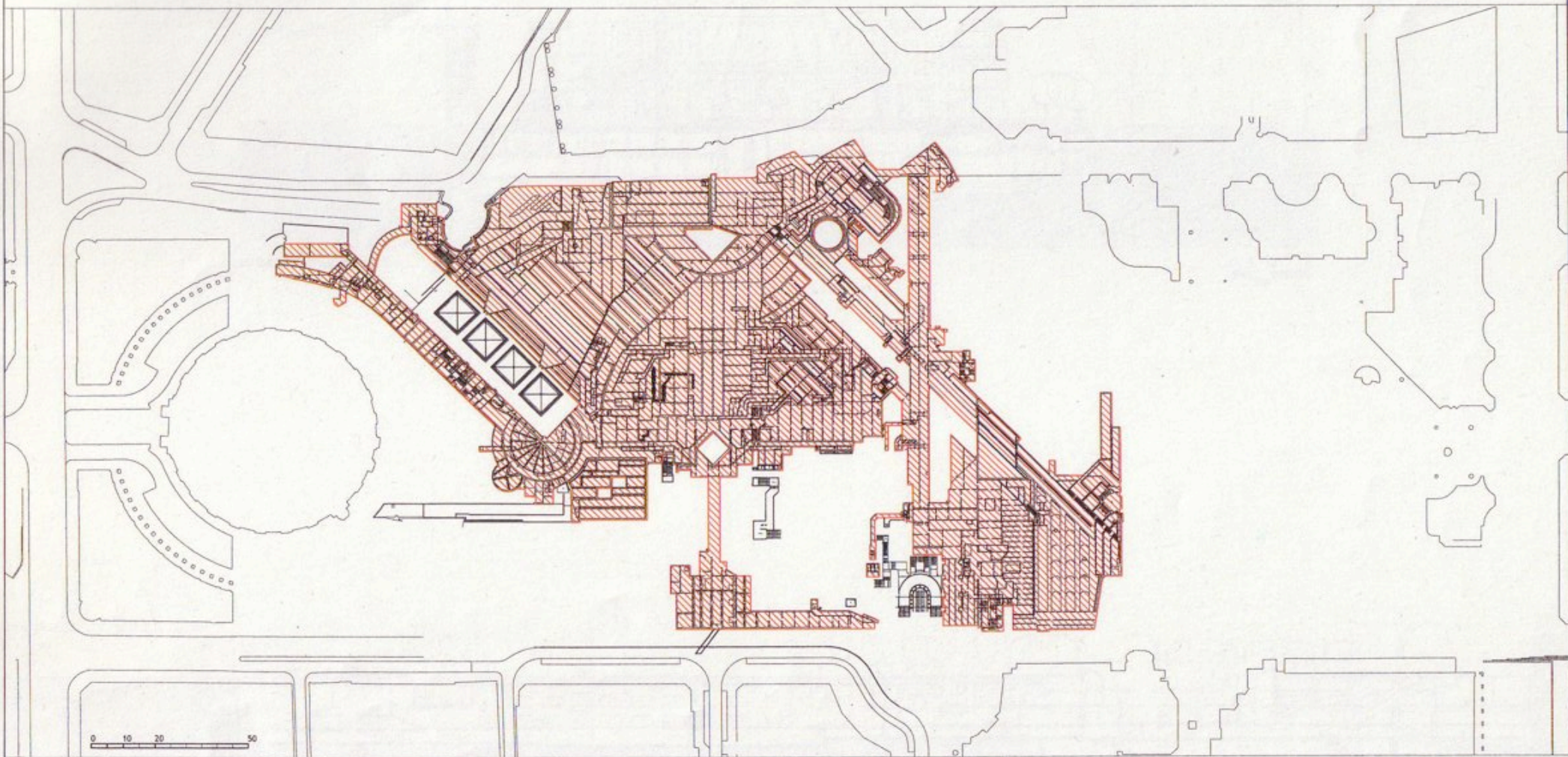
Aménagement du Quartier des Halles

| dossier | indice | date de dossier | date d'édition |
|---------|--------|-----------------|----------------|
| PD      | Ø      | 04/2009         | 22/04/2009     |

PD2-1

Plan des Emergences à démolir



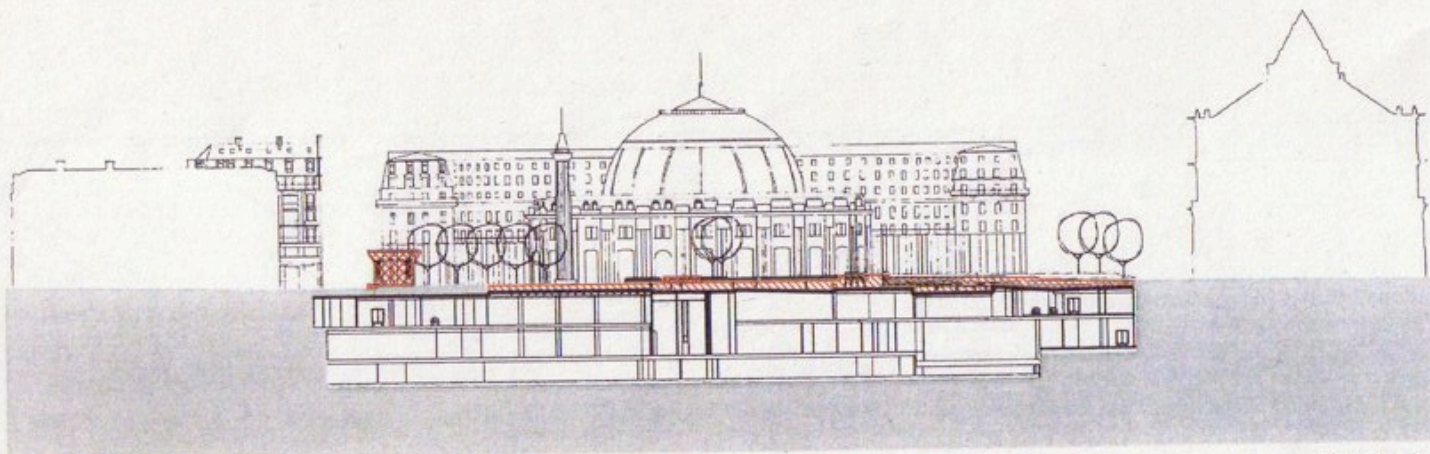


élagissements à démolir

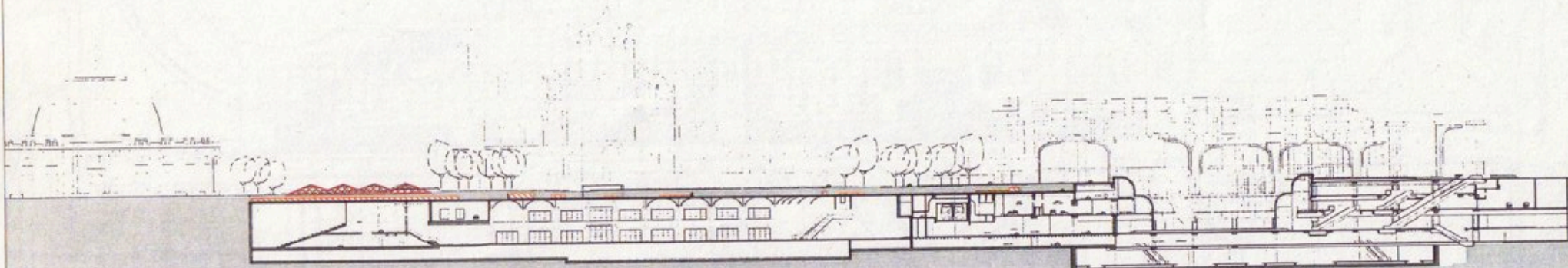
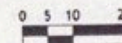
Les élagissements (< alléger) sont des volumes vides situés entre la dalle de couverture du Forum et la dalle qui supporte le jardin.

Ils permettent d'alléger la structure et de modeler le sol du jardin.

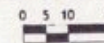




existant-coupe file 94



existant-coupe file M

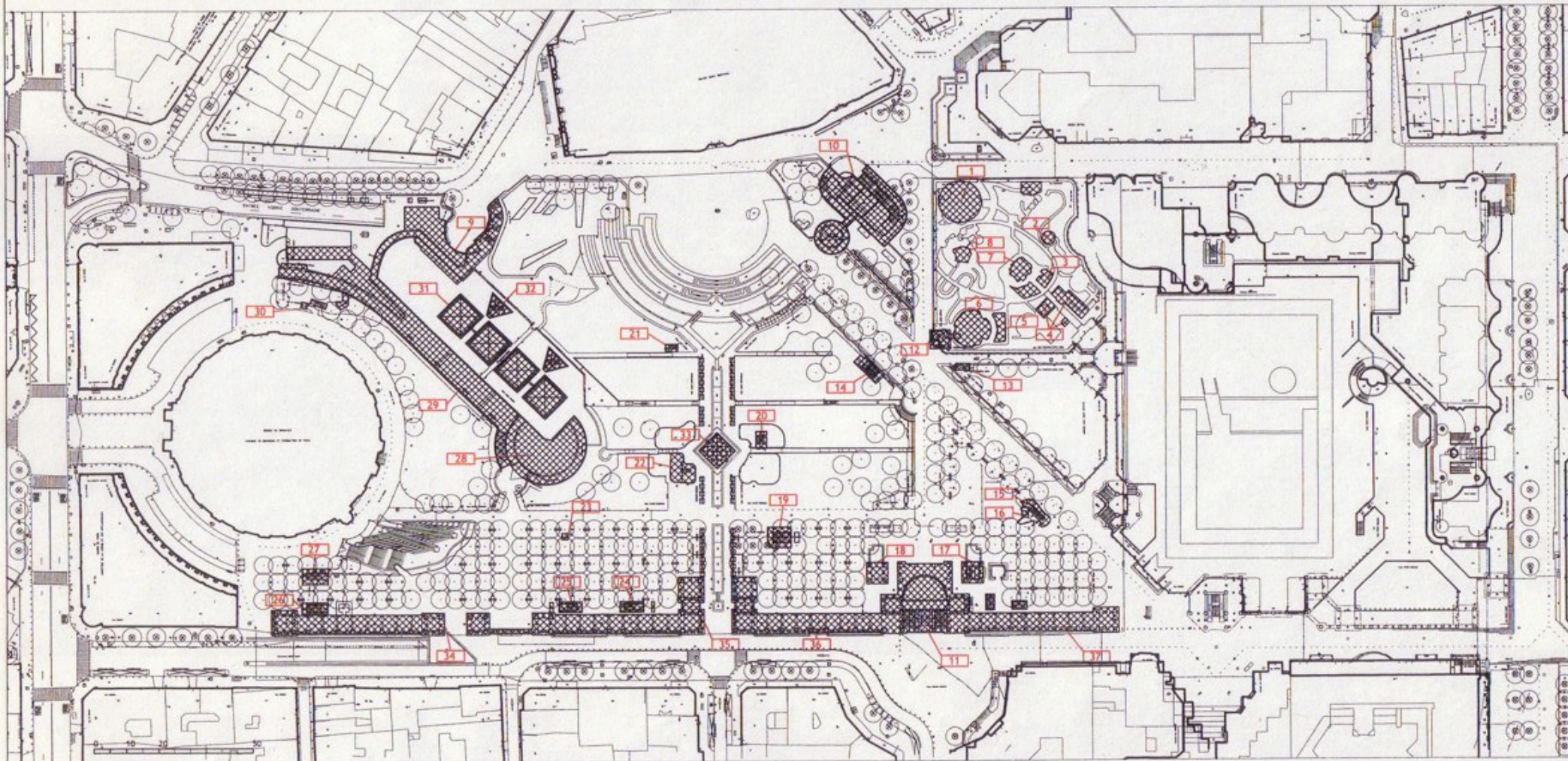


émergences à démolir



étagissements à démolir





- repérage photographies
- émergences à démolir

| dossier | indice | date de dossier | date d'édition |
|---------|--------|-----------------|----------------|
| PD      | Ø      | 04/2009         | 22/04/2009     |



Jardin d'aventure



1



2



3



4



5



5



6



6



7



7



8

Accès au forum



9



10



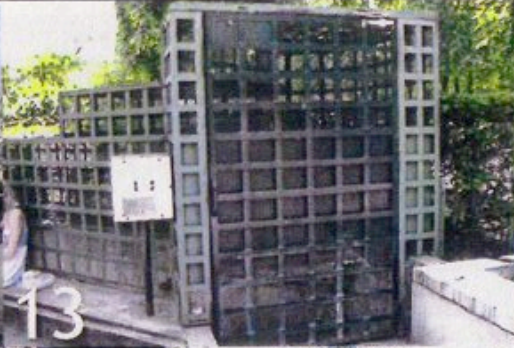
11



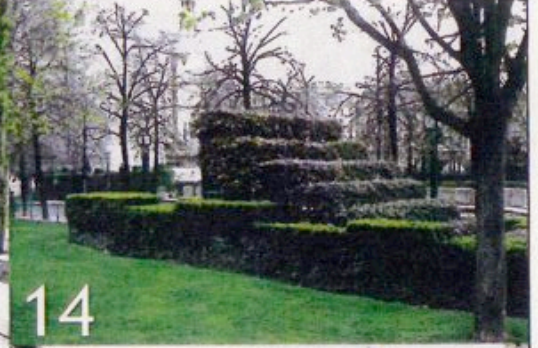
Sorties de secours  
Accès divers



12



13



14



15



16



17



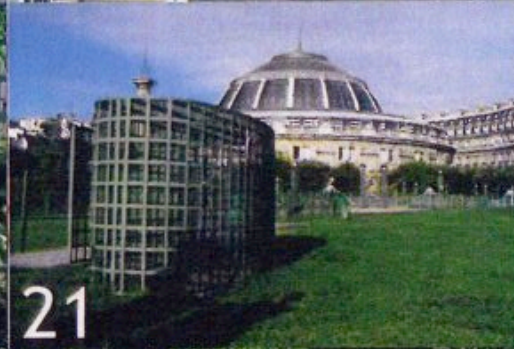
18



19



20



21



22



23



24



25



26

Aménagement du Quartier des Halles

| dossier | indice | date de dossier | date d'édition |
|---------|--------|-----------------|----------------|
| PD      | Ø      | 04/2009         | 22/04/2009     |

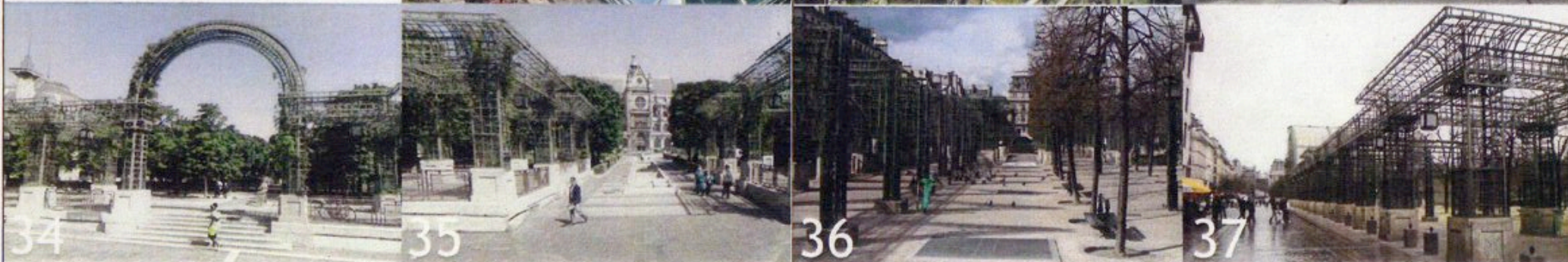
PD3-3

Photographies

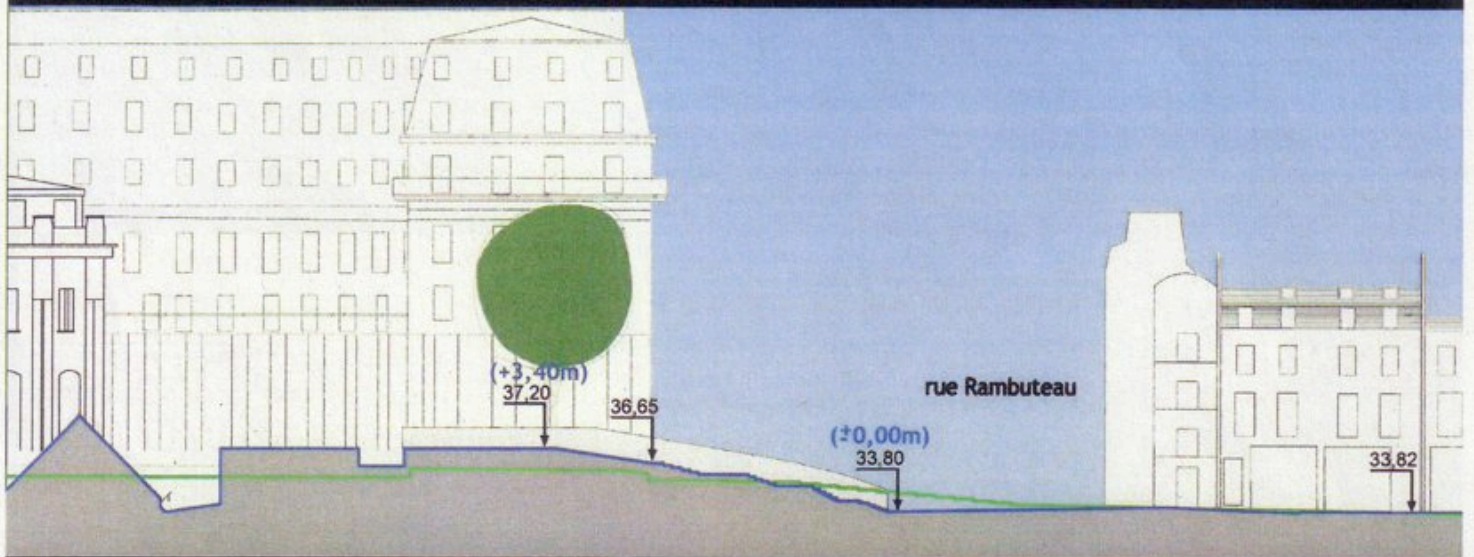
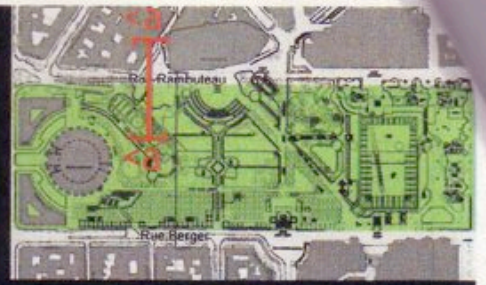




Verrières et treilles



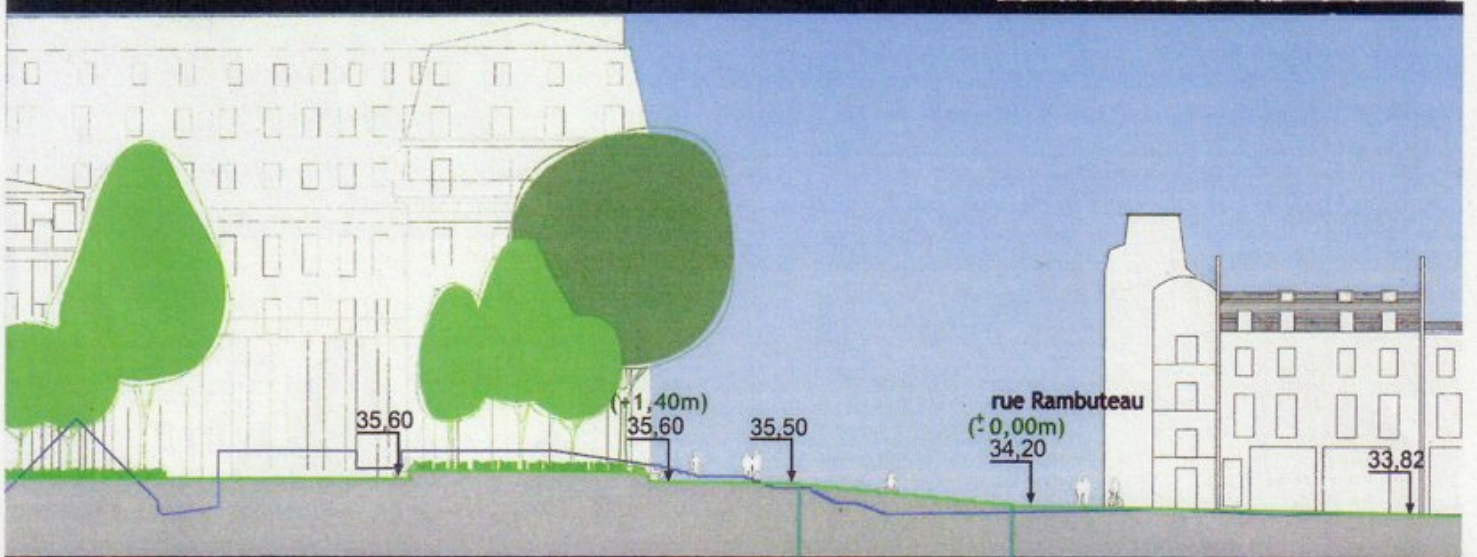
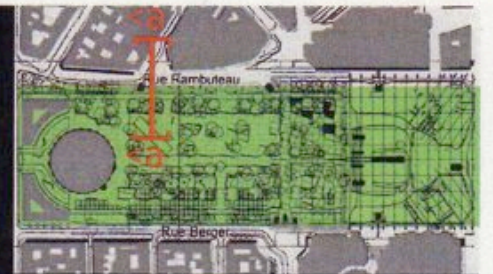




Coupe a : état existant



Rapport de la rue Rambuteau au jardin



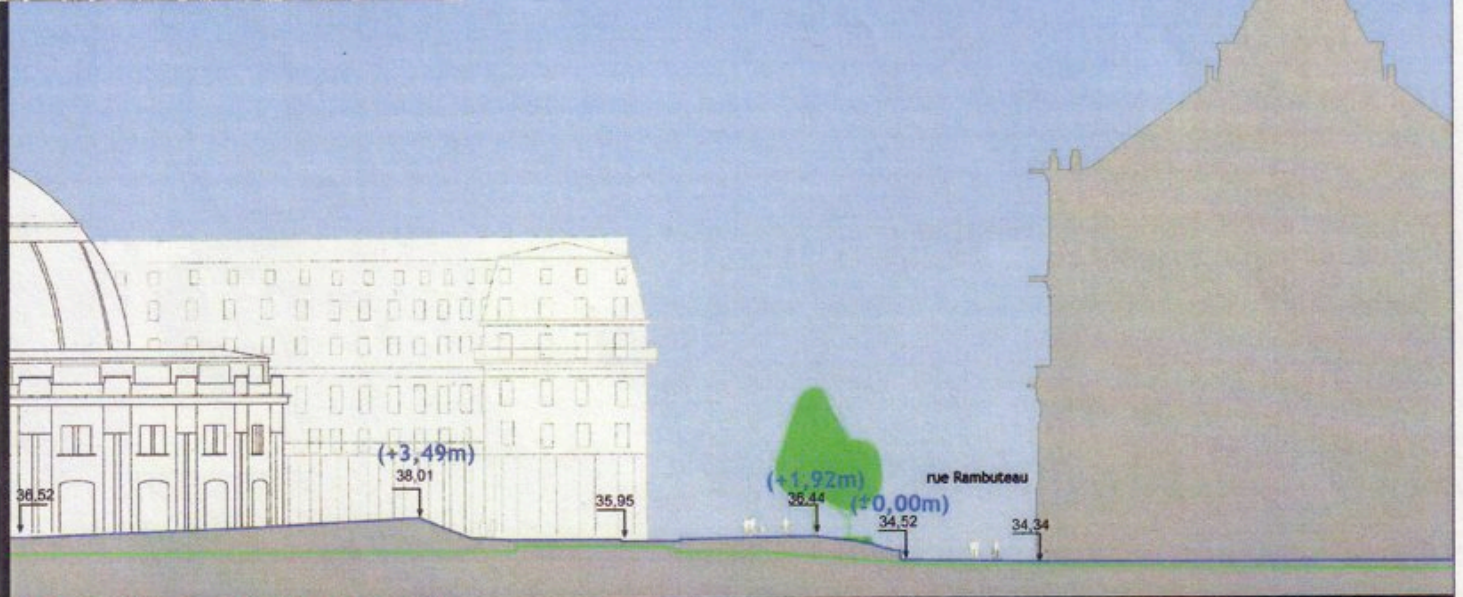
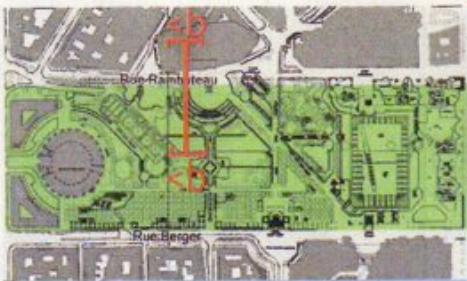
Coupe a : état projeté

11 plateaux de 1m par 12cm de hauteur



Rapport de la rue Rambuteau au jardin

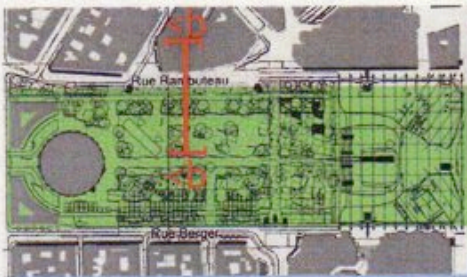




Coupe b1 : état existant



Rapport de la rue Rambuteau au jardin



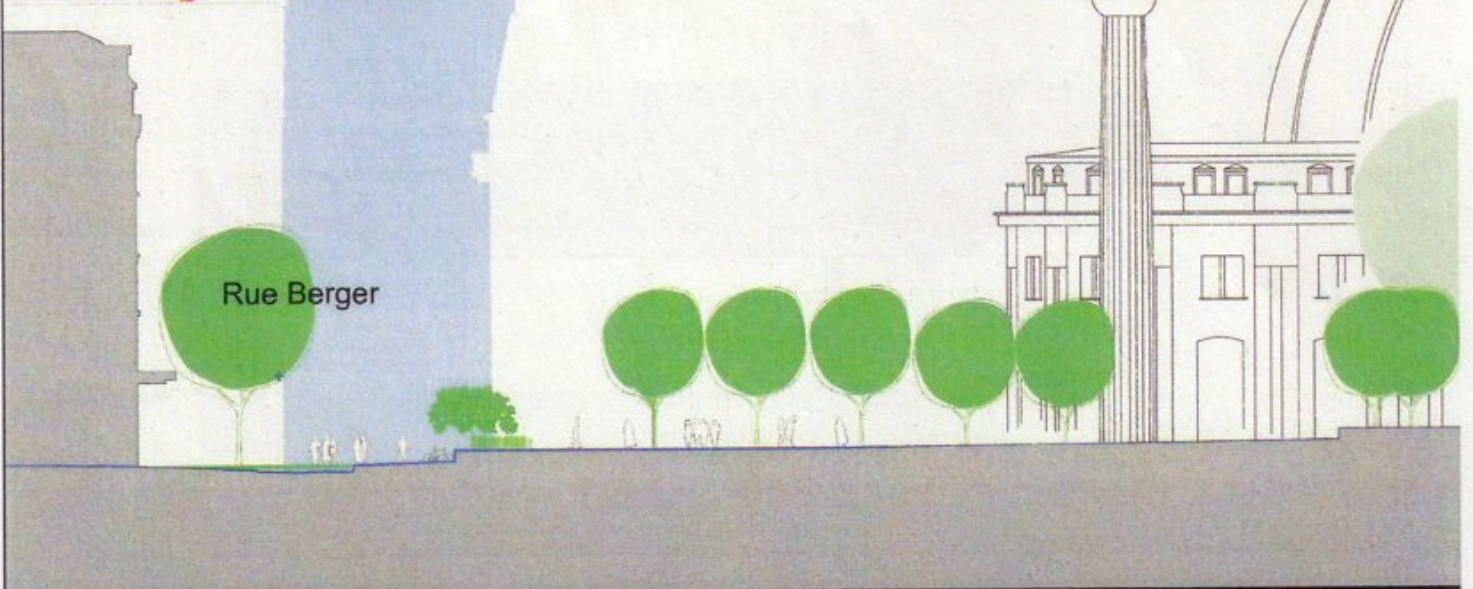
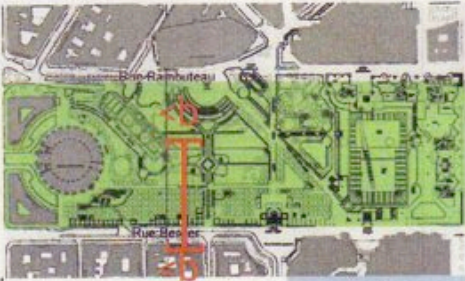
Coupe b1 : état projeté

11 plateaux de 1m par 10 cm de hauteur



Rapport de la rue Rambuteau au jardin

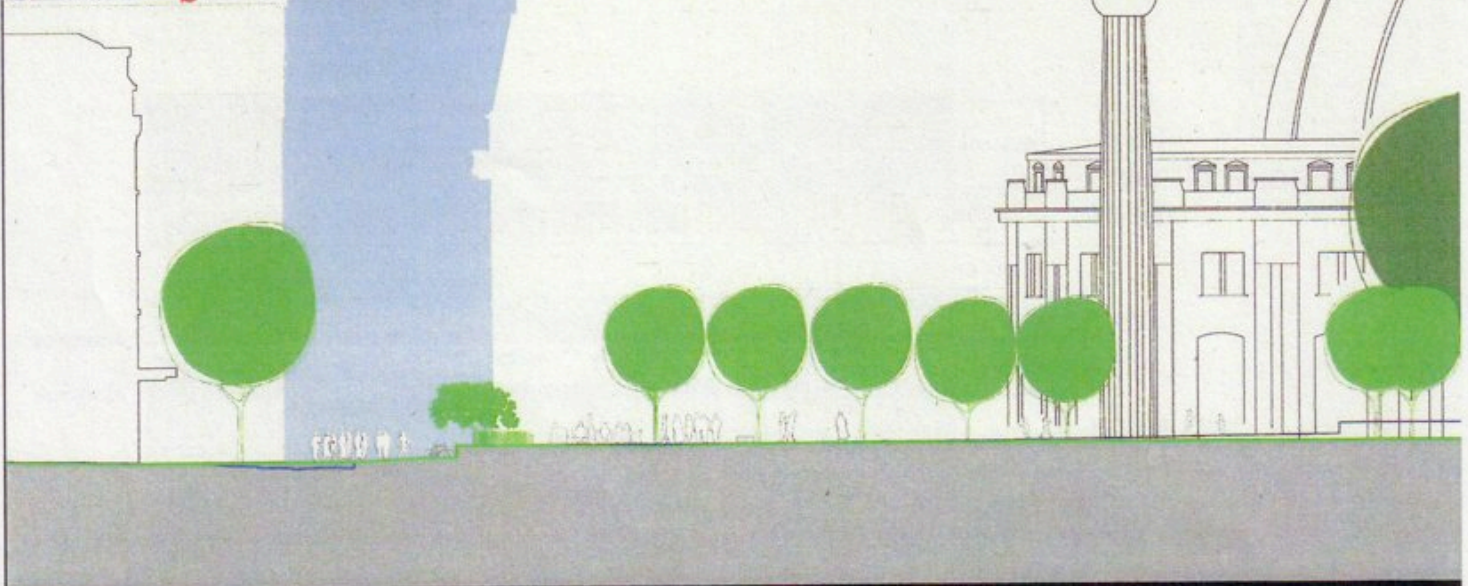
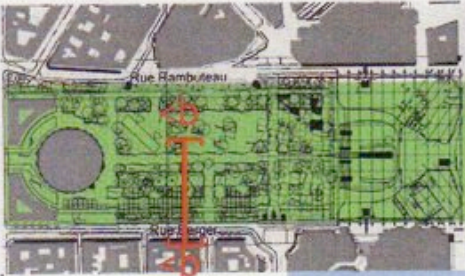




Coupe b2 : état existant



Rapport de la rue berger au jardin

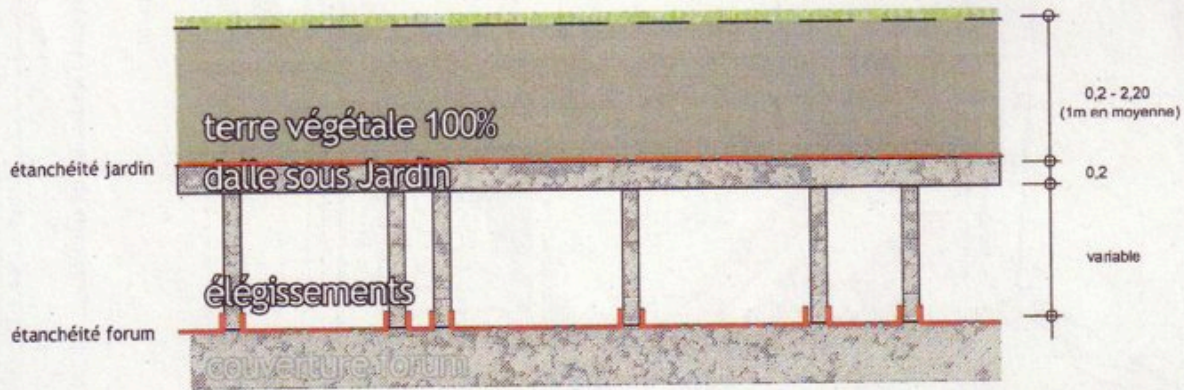


Coupe b2 : état projeté

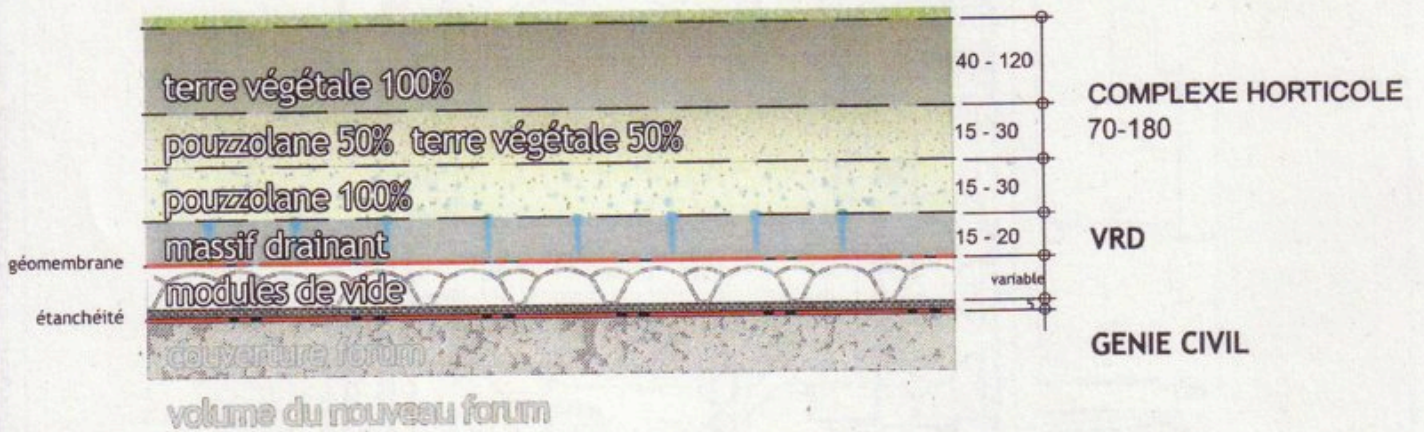


Rapport de la rue Berger au jardin





seura



seura



Le projet : une prairie entre deux lisières